

Sécurité alimentaire : l'information pour l'action

Sécurité alimentaire – rapporter l'information

Analyse des parties prenantes

(Annexe I de la leçon 1 « Comprendre les besoins d'information de l'utilisateur »)



Ce cours est financé par l'Union Européenne et développé par
l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.



© FAO, 2007

Définition d'une "Analyse des parties prenantes "

C'est un outil pour évaluer les groupes d'intérêt qui gravitent autour d'une question politique ou d'une intervention, et leur capacité à influencer le résultat final.

Une analyse des parties prenantes peut être un outil utile pour déterminer :

- qui a besoin de prendre connaissance de vos informations,
- leurs positions et intérêts relativement à la façon dont les informations doivent être présentées, et
- comment les structurer pour qu'elles les intéressent.

Qu'est-ce qu'une partie prenante ?

Une partie prenante est une personne pour qui les résultats d'un projet ou d'un processus de planification ont une implication positive ou négative. Les parties prenantes peuvent être des organisations, des groupes, des départements, des structures, des réseaux ou des individus.

Les parties prenantes comprennent les groupes d'intérêt qui sont touchés par la question ou ceux dont les activités ont une grande incidence sur la question ; ceux qui possèdent les informations, les ressources et les compétences nécessaires à la formulation d'une stratégie et à sa mise en oeuvre ; et ceux qui contrôlent la mise en oeuvre des différentes réponses.

Le processus

L'analyse principale des parties prenantes est un processus relativement simple qui comprend les étapes suivantes :

1

Spécifier le problème. Les parties prenantes se définissent par rapport à une question spécifique – seuls des personnes et des groupes ont un "enjeu" concret dans une question ou un sujet spécifiques. Dans notre cas la question sera définie par l'objectif du rapport.

2

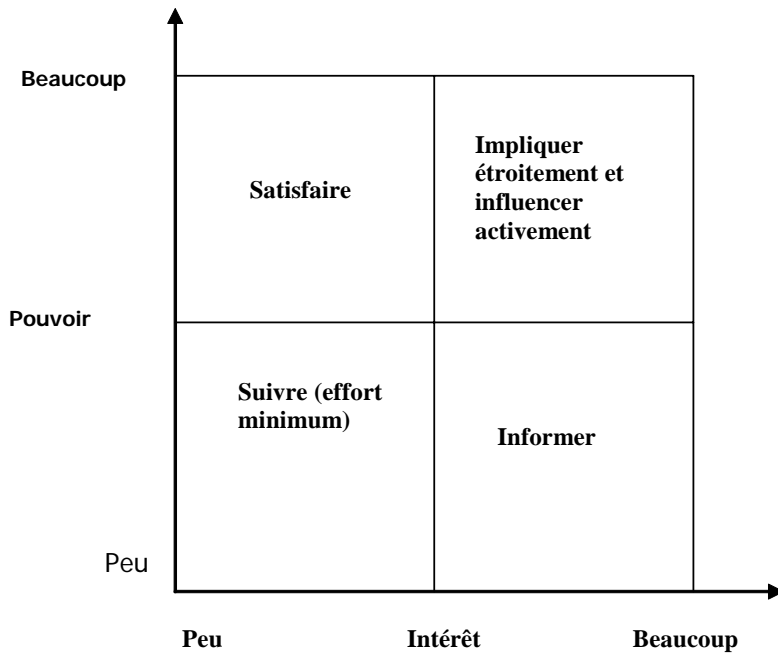
Faire une longue liste de parties prenantes. Réunir un petit groupe d'informateurs, de préférence avec des points de vue et des provenances différentes afin de briefer toutes les parties prenantes ou groupes d'intérêt associés à l'objectif que vous avez identifié pour votre rapport. Vous devez considérer toutes les parties prenantes possibles des secteurs public, privé et de la société civile.

3

Cerner qui sont les parties prenantes. La longue liste de parties prenantes peut être analysée pour créer des 'grappes' de parties prenantes avec différents niveaux d'intérêt et d'influence sur la question.

Intérêt et pouvoir des parties prenantes

Vous pouvez utiliser la grille ci-dessous pour organiser les parties prenantes selon leurs intérêts et pouvoirs.



Les parties prenantes dont le pouvoir et l'intérêt sont élevés et alignés à l'objectif sont cruciaux pour atteindre votre objectif. Ce sera votre **public cible principal** qui devrait comprendre à la fois les décideurs immédiats et ceux dont l'opinion compte.

Les parties prenantes très intéressées mais avec peu de pouvoir, ou celles avec beaucoup de pouvoir et peu intéressées, doivent être informées et satisfaites.

Idéalement, elles doivent soutenir le programme proposé ou le changement de politique. Ceci constitue votre **public cible secondaire**.

L'intérêt mesure à quel point ils risquent d'être touchés par le programme ou le changement de politique identifié.

Le pouvoir mesure l'influence qu'ils exercent sur le projet ou la politique, et à quel point ils peuvent contribuer à réaliser ou à bloquer le changement désiré.

Les parties prenantes dont le pouvoir et l'intérêt sont élevés et alignés à l'objectif sont cruciaux pour atteindre votre objectif. Ce sera votre **public cible principal** qui devrait comprendre à la fois les décideurs immédiats et ceux dont l'opinion compte.

Les parties prenantes très intéressées mais avec peu de pouvoir, ou celles avec beaucoup de pouvoir et peu intéressées, doivent être informées et satisfaites. Idéalement, elles doivent soutenir le programme proposé ou le changement de politique. Ceci constitue votre **public cible secondaire**.

L'intérêt mesure à quel point ils risquent d'être touchés par le programme ou le changement de politique identifié.

Le pouvoir mesure l'influence qu'ils exercent sur le projet ou la politique, et à quel point ils peuvent contribuer à réaliser ou à bloquer le changement désiré.